

## Notice explicative de l'accord interprofessionnel relatif à l'harmonisation des informations sur les étiquettes palettes des unités d'expédition

# Notice explicative de l'accord interprofessionnel relatif à l'harmonisation des informations sur les étiquettes palettes des unités d'expédition

### Table des matières

PRÉAMBULE.....	1
1 Le contexte de la chaîne logistique des unités d'expédition au sein de la filière des fruits et légumes frais .....	1
2 L'harmonisation des informations sur les étiquettes palettes des unités d'expédition .....	2
2.1 Le modèle d'harmonisation de l'information liée à l'étiquette palette :.....	2
2.2 Les informations à faire apparaître sur la fiche palette .....	3
2.3 Les informations complémentaires.....	3
2.4 Focus spécifique sur la zone de capture de l'information .....	4
3 Les cas particuliers en logistique .....	6
3.1 Les palettes hétérogènes .....	6
3.2 Les palettes en transit .....	7
3.3 Les palettes avec un bon de commande au nombre de pièces .....	9

## Notice explicative de l'accord interprofessionnel relatif à l'harmonisation des informations sur les étiquettes palettes des unités d'expédition

---

### PRÉAMBULE

---

L'accord interprofessionnel a été rédigé avec l'ensemble des organisations membres de l'interprofession avec l'objectif de favoriser l'harmonisation des informations portées sur les étiquettes palettes apposées sur les unités d'expédition au sein de la filière fruits et légumes frais.

Cette notice vise à apporter un certain nombre d'éclairages permettant l'application de cet accord en précisant les termes et fournissant des outils techniques et opérationnels.

### 1 Le contexte de la chaîne logistique des unités d'expédition au sein de la filière des fruits et légumes frais

---

Le Groupe de Travail Logistique et Emballage d'INTERFEL a élaboré une proposition d'informations à faire figurer sur une « étiquette palette », dans un objectif de faciliter la traçabilité des produits dans la filière des fruits et légumes frais. Cette notice accompagne les opérateurs pour la mise en œuvre de l'accord interprofessionnel « harmonisation des informations sur les étiquettes palettes des unités d'expédition ».

L'harmonisation des informations portées sur les étiquettes palette permettra d'améliorer la traçabilité et de développer l'usage d'outils de capture d'information avec un enjeu d'efficacité pour les opérateurs économiques et de réduction des coûts opérationnels de la gestion des palettes (pertes, disparition des informations, litige, etc.). Les informations qui seront partagées, permettront pour les opérateurs qui le souhaitent, de développer l'échange de données informatisées structurées à travers un code barre, un code RFID, etc.

## Notice explicative de l'accord interprofessionnel relatif à l'harmonisation des informations sur les étiquettes palettes des unités d'expédition

### 2 L'harmonisation des informations sur les étiquettes palettes des unités d'expédition

Les professionnels recommandent de veiller à la bonne lisibilité des informations portées sur les étiquettes palettes et d'adapter la technique d'accroche pour s'assurer du maintien de l'étiquette palette durant le transport (fiche collante, agrafe, etc.)

#### 2.1 Le modèle d'harmonisation de l'information liée à l'étiquette palette :

Le modèle, ci-dessous, n'est pas à l'échelle. Les modèles de fiches définis par les professionnels se trouvent sur le site internet : <https://www.interfel.com/accord-interprofessionnel-etiquettes-palettes-unites-expedition/>

<i>Logo/marque</i>	<b>NOM EXPEDITEUR</b> <b>(Entité Commerciale)</b>	
	<i>Lieu de départ : Adresse d'enlèvement</i>	
<b>VIA : ADRESSE(S) TRANSITION</b>		
Destination :		
<b>NOM CLIENT</b>		
N° nom de rue Code postal VILLE PAYS		
Numéro de Commande : <i>N° de bon de livraison/ référence de commande du client</i>		Nombre palette: X/XX
Transport : NOM DU TRANSPORTEUR	Date d'expédition : <b>JJ/MM/AA</b> <i>dispo à partir/ avant XXH</i> Date de livraison : <b>JJ/MM/AA</b> <i>Avant XXH</i>	
Nombre de colis : XX Tare de la Palette : XXXkg N° identification palette : <b>SSCC, code interne, etc.</b>	Poids Brut : XXXkg Poids Net : XXXkg	
<b>Code Produit</b>	<b>Nombre de colis/pièces</b>	<b>Produit</b>
<i>Codification interne (fournisseur ou client) ou GTIN</i>	<i>Quantité</i>	<i>Nature du produit</i>
<i>Codification interne (fournisseur ou client) ou GTIN</i>	<i>Quantité</i>	<i>Nature du produit</i>
<i>Codification interne (fournisseur ou client) ou GTIN</i>	<i>Quantité</i>	<i>Nature du produit</i>
<p><b>Zone de capture de l'information</b> Codes à barres, QR code, technologie RFID, ou autres technologie permettant la capture automatique des informations structurées de l'étiquette logistique palette.</p> <p><i>Il est donc important de garder un espace libre d'au moins 168mm de long et respecter des règles de lisibilité pour la capture d'information.</i></p>		

## Notice explicative de l'accord interprofessionnel relatif à l'harmonisation des informations sur les étiquettes palettes des unités d'expédition

---

### 2.2 Les informations à faire apparaître sur la fiche palette

---

Les informations minimum à faire apparaître sur la fiche palette (en rouge sur le modèle précédent) répondent à des informations en lien avec le bon de livraison :

- Identification de l'expéditeur de la palette
- Identification de la destination de la palette
- Numéro de commande de l'expéditeur lié à la palette
- Identification du Transporteur
- Date de départ de la palette
- Date de Livraison de la palette
- Numéro d'identification de la palette (code SSCC, code interne...)

### 2.3 Les informations complémentaires

---

Certaines informations, non exhaustives, liées à la palette et/ou aux produits contenus sur l'unité d'expédition, ont été jugées pouvant avoir une utilité pour certains opérationnels de la filière telles que :

- Le logo de l'expéditeur
- Les informations liées au transit de la palette
- Le lieu de départ
- L'heure de mise à disposition de la palette
- L'heure de livraison de la palette
- Le nombre de palettes liées à la commande
- Le code interne du client lié à la palette
- Le poids Brut de la Palette
- La tare de la palette
- Le poids net de la palette
- Le nombre de colis présents sur la palette
- Le contenu produit de la palette (notamment pour les palettes hétérogènes)
- Le numéro de lot des produits de la palette (notamment pour les palettes homogènes)
- Les informations liées au routage de la palette
- Les informations de capture de l'information avec une zone permettant d'intégrer une technologie de capture de l'information dématérialisée...

## Notice explicative de l'accord interprofessionnel relatif à l'harmonisation des informations sur les étiquettes palettes des unités d'expédition

---

### 2.4 Focus spécifique sur la zone de capture de l'information

---

La présence d'une zone de capture de l'information est une partie facultative de l'accord interprofessionnel relatif à l'étiquette palette. Cette zone permet néanmoins, pour les opérateurs engagés dans un process de standardisation et de dématérialisation de l'information, de poursuivre leurs pratiques tout en respectant le présent accord.

**A titre d'exemple**, les opérateurs peuvent prendre connaissance s'ils le souhaitent du [« Guide d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement Fruits et Légumes frais et pomme de terre »](#) de GS1 France réalisé par des professionnels de la filière dans lequel les différentes bonnes pratiques sont regroupées et qui définit de nombreux termes dans le cadre de la préparation d'une commande à stocker et/ou à expédier. Ce guide explicite également l'utilisation et le modèle de fonctionnement de la capture de l'information pour structurer et marquer les données dans le code-barres GS1-128 (ex. EAN-128) dans le standard international GS1. Le marquage des étiquettes palette est également possible avec un standard de code-barres 2D (comme ici avec le GS1 DataMatrix). Ces deux formats de codes-barres peuvent cohabiter sur l'étiquette palette à la condition que le GS1 DataMatrix reprenne les données du GS1-128.

#### Exemple de code-barres GS1-128



#### Exemple de code-barres GS1 DataMatrix



(01) 0 9501101 53000 3  
(17) 140704  
(10) AB-123

## Notice explicative de l'accord interprofessionnel relatif à l'harmonisation des informations sur les étiquettes palettes des unités d'expédition

A titre d'exemple, l'application du présent accord dans le cadre de l'utilisation d'un code de traçabilité standardisé et international, le SSCC (Serial Shipping Container Code) et de son marquage en code-barres GS1 se traduirait de la manière suivante (format A6) :

<b>NOM EXPEDITEUR</b> (Entité Commerciale)	
Destination :  <b>NOM CLIENT</b>  N° nom de rue Code postal VILLE PAYS	
Transport : NOM DU TRANSPORTEUR	Date d'expédition : JJ/MM/AA Date de livraison : JJ/MM/AA
<b>N° identification palette : SSCC</b>	
<p><i>Zone de capture de l'information</i> Codes à barres, QR code, technologie RFID, ou autres technologie permettant la capture automatique des informations structurées de l'étiquette logistique palette. Il est donc important de garder un espace libre et de respecter des règles de lisibilité pour la capture d'information.</p>	
 <small>(00)03453120000002534</small>	<p>OU</p> 

Néanmoins, dans le cas de données facultatives présentes importantes sur l'étiquette, l'expéditeur pourrait avoir à marquer plusieurs lignes de codes-barres en GS1-128 (minimum 31, 75 mm de haut plus les codes en clair en dessous des barres) réduisant considérablement la place disponible pour les données libre ou données en clair.

Pour l'étiquette logistique, il est possible de ne conserver que le code de traçabilité SSCC marqué en code-barres GS1-128 ; code servant de clé d'accès aux autres informations dans les systèmes d'information et les échanges de données informatisés (EDI).

Pour un échange plus complet d'informations, il est possible de les encoder en code à barres 2D (GS1 DataMatrix ou GS1 QR Code), permettant d'ajouter les informations marquées en GS1 128, ainsi que d'autres données signifiées en clair.

## Notice explicative de l'accord interprofessionnel relatif à l'harmonisation des informations sur les étiquettes palettes des unités d'expédition

### 3 Les cas particuliers en logistique

Cette partie a pour vocation d'aider les opérateurs dans leur conception d'étiquettes palette des unités d'expédition respectant l'accord interprofessionnel dans des cas particuliers de commandes et donc de préparation de palettes. La liste des cas n'est pas exhaustive et la présente notice pourra être complétée pour tenir compte des cas particuliers rencontrés par les opérateurs de la filière.

#### 3.1 Les palettes hétérogènes

Dans le cas de palettes hétérogènes (c'est à dire contenant plusieurs produits) et afin d'assurer un meilleur suivi de ces palettes et de leurs produits, il est recommandé de compléter la partie liée au produit (en jaune) en relation avec les informations présentes sur le bon de commande.

<i>Logo/marque</i>	<b>NOM EXPEDITEUR</b> <b>(Entité Commerciale)</b> <i>Lieu de départ : Adresse d'enlèvement</i>	
<b>VIA : ADRESSE(S) TRANSITION</b>		
Destination :  <b>NOM CLIENT</b>  N° nom de rue Code postal VILLE PAYS		
Numéro de Commande : <i>N° de bon de livraison / référence de commande du client</i>		Nombre palette: X/XX
Transport : NOM DU TRANSPORTEUR		Date d'expédition : <b>JJ/MM/AA</b> <i>dispo à partir/avant XXH</i> Date de livraison : <b>JJ/MM/AA</b> <i>Avant XXH</i>
Nombre de colis : XX Tare de la Palette : XXXkg N° identification palette : <b>SSCC, code interne, etc.</b>		Poids Brut : XXXkg Poids Net : XXXkg
Code Produit	Nombre de colis/pièces	Produit
<i>Codification interne (fournisseur ou client) ou GTIN</i>	<i>Quantité</i>	<i>Nature du produit</i>
<i>Codification interne (fournisseur ou client) ou GTIN</i>	<i>Quantité</i>	<i>Nature du produit</i>
<i>Codification interne (fournisseur ou client) ou GTIN</i>	<i>Quantité</i>	<i>Nature du produit</i>
 <b>Zone de capture de l'information</b> <i>Codes à barres, QR code, technologie REID, ou autres technologie permettant la capture automatique des informations structurées de l'étiquette logistique palette.</i>  <i>Il est donc important de garder un espace libre d'au moins 168mm de long et respecter des règles de lisibilité pour la capture d'information.</i>		

## Notice explicative de l'accord interprofessionnel relatif à l'harmonisation des informations sur les étiquettes palettes des unités d'expédition

### 3.2 Les palettes en transit

Dans le cas des palettes en transit, l'information peut être consignée par le biais de l'information **VIA** (en jaune).

Il existe deux cas potentiels : une plateforme de transit avec le même transporteur ou une plateforme de transit avec deux transporteurs. Dans le second cas, les différents transporteurs pourront être indiqués dans la rubrique **VIA** et seul le transporteur principal sera identifié dans la partie transport.

**Tableau 1 : transit avec le même transporteur (exemple)**

<i>Logo/marque</i>	<b>NOM EXPEDITEUR (Entité Commerciale)</b>	
	<i>Lieu de départ : Adresse d'enlèvement</i>	
<b>VIA : (exemple) PLATEFORME LOGISTIQUE ROBERT 2 Rue des Pommes - RUNGIS</b>		
<i>Destination :</i>		
<b>NOM CLIENT</b>		
N° nom de rue Code postal VILLE PAYS		
<b>Numéro de Commande :</b> <i>N° de bon de livraison/ référence de commande du client</i>		Nombre palette: X/XX
<b>Transport : NOM DU TRANSPORTEUR</b>		Date d'expédition : <b>JJ/MM/AA</b> <i>dispo à partir/ avant XXH</i> Date de livraison : <b>JJ/MM/AA</b> <i>Avant XXH</i>
Nombre de colis : XX Tare de la Palette : XXXkg N° identification palette : <b>SSCC, code interne, etc.</b>		Poids Brut : XXXkg Poids Net : XXXkg
<b>Code Produit</b>	<b>Nombre de colis/pièces</b>	<b>Produit</b>
<i>Codification interne (fournisseur ou client) ou GTIN</i>	<i>Quantité</i>	<i>Nature du produit</i>
<i>Codification interne (fournisseur ou client) ou GTIN</i>	<i>Quantité</i>	<i>Nature du produit</i>
<i>Codification interne (fournisseur ou client) ou GTIN</i>	<i>Quantité</i>	<i>Nature du produit</i>
<p><b>Zone de capture de l'information</b> Codes à barres, QR code, technologie RFID, ou autres technologie permettant la capture automatique des informations structurées de l'étiquette logistique palette.</p> <p><i>Il est donc important de garder un espace libre d'au moins 168mm de long et respecter des règles de lisibilité pour la capture d'information.</i></p>		



## Notice explicative de l'accord interprofessionnel relatif à l'harmonisation des informations sur les étiquettes palettes des unités d'expédition

**Tableau 2 : transit avec plusieurs transporteurs (exemple)**

Logo/marque	<b>NOM EXPEDITEUR (Entité Commerciale)</b>	
	<i>Lieu de départ : Adresse d'enlèvement</i>	
VLA : (exemple) MONTAUBAN->MOISSAC : TRANSPORTEUR X MOISSAC->RUNGIS : TRANSPORTEUR Y RUNGIS->ENGLAND : TRANSPORTEUR Z		
Destination :  <div style="text-align: center;"><b>NOM CLIENT</b></div> <div style="text-align: center;">N° nom de rue Code postal VILLE PAYS</div>		
Numéro de Commande : <i>N° de bon de livraison/ référence de commande du client</i>		Nombre palette: X/XX
Transport : NOM DU TRANSPORTEUR PRINCIPAL (Exemple) TRANSPORTEUR Z		Date d'expédition : <b>JJ/MM/AA</b> <i>dispo à partir/ avant XXH</i> Date de livraison : <b>JJ/MM/AA</b> <i>Avant XXH</i>
Nombre de colis : XX Tare de la Palette : XXXkg N° identification palette : SCCC, code interne, etc.		Poids Brut : XXXkg Poids Net : XXXkg
<i>Code Produit</i>	<i>Nombre de colis/pièces</i>	<i>Produit</i>
<i>Codification interne (fournisseur ou client) ou GTIN</i>	<i>Quantité</i>	<i>Nature du produit</i>
<i>Codification interne (fournisseur ou client) ou GTIN</i>	<i>Quantité</i>	<i>Nature du produit</i>
<i>Codification interne (fournisseur ou client) ou GTIN</i>	<i>Quantité</i>	<i>Nature du produit</i>
<p><b>Zone de capture de l'information</b>  <i>Codes à barres, QR code, technologie RFID, ou autres technologie permettant la capture automatique des informations structurées de l'étiquette logistique palette.</i></p> <p><i>Il est donc important de garder un espace libre d'au moins 168mm de long et respecter des règles de lisibilité pour la capture d'information.</i></p>		

## Notice explicative de l'accord interprofessionnel relatif à l'harmonisation des informations sur les étiquettes palettes des unités d'expédition

### 3.3 Les palettes avec un bon de commande au nombre de pièces

Dans le cas où, une palette doit être livrée à un client qui a commandé un nombre de pièces par produit, il est conseillé de remplir l'information sur le nombre de pièces au niveau de la zone facultative liée aux produits contenus dans la palette. A cet endroit, l'opérateur peut faire apparaître le nombre de pièces au lieu du nombre de colis par produit.

**Tableau 3 : Etiquette palette - commande au nombre de pièces (exemple)**

<i>Logo/marque</i>	<b>NOM EXPEDITEUR (Entité Commerciale)</b>	
	<i>Lieu de départ : Adresse d'enlèvement</i>	
<b>VIA : ADRESSE(S) TRANSITION</b>		
<i>Destination :</i>		
<b>NOM CLIENT</b>		
N° nom de rue Code postal VILLE PAYS		
<b>Numéro de Commande :</b> <i>N° de bon de livraison/ référence de commande du client</i>		Nombre palette: X/XX
<b>Transport : NOM DU TRANSPORTEUR</b>	Date d'expédition : <b>JJ/MM/AA</b> <i>dispo à partir/ avant XXH</i>	
	Date de livraison : <b>JJ/MM/AA</b> <i>Avant XXH</i>	
Nombre de colis : XX Tare de la Palette : XXXkg N° identification palette : SSCC, code interne, etc.	Poids Brut : XXXkg Poids Net : XXXkg	
<i>Code Produit</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>Produit</i>
123456789	10	Produit A
234567891	20	Produit B
345678912	30	Produit C
<b>Zone de capture de l'information</b> <i>Codes à barres, QR code, technologie RFID, ou autres technologie permettant la capture automatique des informations structurées de l'étiquette logistique palette.</i>		
<i>Il est donc important de garder un espace libre d'au moins 168mm de long et respecter des règles de lisibilité pour la capture d'information.</i>		